

#20 - février 2011

# Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

## Lumière sur... Le budget 2011

» p.4

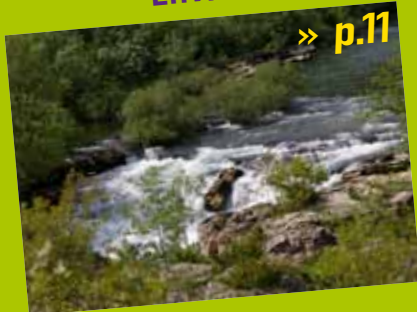
Nouvelles

» p.3



Environnement

» p.11



Au quotidien

» p.13



Détours

» p.20



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Voilà une nouvelle année riche de projets et de concrétisations qui s'annonce ! Citons pour ces dernières l'ouverture du point d'accueil du Relais Assistants Maternels au Domaine Départemental des Trois Fontaines, ou encore celle d'Argileum - La maison de la poterie à St-Jean-de-Fos. Citons encore la livraison d'un logement communal à vocation sociale sur la commune de St-Guiraud et la fin de la viabilisation du parc d'activités économiques Emile Carles à St-Pargoire. Ces réalisations démontrent la polyvalence des compétences intercommunales.

D'autres projets se poursuivent, portés par un budget 2011 prospectif, équitable et concret. Tous s'intègrent dans le Projet de Territoire 2009-2015. Les élus de la communauté de communes travaillent ainsi dans la cohérence et la pérennité pour assurer la qualité de vie des habitants, le dynamisme économique du territoire, et la préservation de ses richesses naturelles et patrimoniales.

*Louis Villaret, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault*

## Sommaire

» 3

### NOUVELLES

Les tournées de collecte modifiées  
A vivre ! La Foire-Expo

» 4

### LUMIÈRE SUR...

Le budget 2011

» 8

### EN DIRECT DU CONSEIL

» 10

### ENFANCE-JEUNESSE

Le RAM vous accueille

» 11

### ENVIRONNEMENT

La démarche Natura 2000

» 12

### APN

L'espace VTT-FFC ouvert

» 13

### LECTURE PUBLIQUE

Ludovic Huart : Au revoir et merci !

» 14

### TRAVAUX

Livraisons de ZAE et de logement

» 15

### ECONOMIE

Objectifs emploi

» 16

### A LA RENCONTRE DE

» 18

### INITIATIVE

» 19

### PORTRAIT

Ça roule pour Fanny Lombard

» 20

### DÉTOURS

**Alentours n° 20 - Février 2011** - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet et comité de rédaction - **Conception maquette** : Anatome - **Traductions** : Lena (CM2), Leni (CE2) et Marlèna (CM2) de la Calandreta la Garriga Gignac - **Photos** : Imagoadgraphicum - **Illustrations** : Georges Pierrugues, Argelliers - **Impression** : Impact Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082

« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



## A Vivre ! La Foire-Expo : les 28 et 29 mai

La septième édition de A Vivre ! La Foire-Expo se tiendra les 28 et 29 mai prochains à l'espace culturel et sportif de Gignac. De nombreuses nouveautés sont au programme de cette manifestation, qui rassemblera une fois encore plus de 100 artisans et commerçants locaux.

A leur côté, des associations locales, et des animations pour le plus grand plaisir des petits et des grands. « L'objectif est que chacun trouve ce qu'il cherche, des contacts potentiels pour les exposants, et des artisans et commerçants compétents pour les visiteurs », explique Elisabeth Pourcel, responsable du développement économique à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Pour y répondre, la manifestation a été réorganisée, de manière à optimiser le confort d'exposition et de visite.

De quoi passer un moment convivial propice à l'échange, la découverte et la fête !

Plus de renseignements :

[www.cc-vallee-herault.fr/A-vivre-La-foire-Expo-](http://www.cc-vallee-herault.fr/A-vivre-La-foire-Expo-) ■



*Beaucoup de nouveautés avec un site totalement réaménagé*

## A VOS CLAVIERS !

Dès aujourd'hui exprimez-vous sur le site de la communauté de communes. La possibilité est ainsi offerte à tous de donner son avis sur un thème précis : **l'enfance-jeunesse**. Votre participation sera d'autant plus importante qu'elle contribuera à l'étude actuellement menée par le pôle Enfance-Jeunesse, qui a pour but de recenser les structures existantes, définir les besoins qui en découlent, et déterminer le plan d'actions pluriannuel de l'intercommunalité en matière d'enfance-jeunesse. **Rendez-vous sur le site de la communauté de communes :**

[www.cc-vallee-herault.fr/-Enfance-jeunesse-exprimez-vous-](http://www.cc-vallee-herault.fr/-Enfance-jeunesse-exprimez-vous-)



## Ordures ménagères : tournées modifiées

Depuis son intégration dans les services de la communauté de communes en 2002, le Service d'Ordures Ménagères a adapté les tournées de collecte aux extensions de périmètre de collecte et à la mise en place du tri sélectif au porte à porte. Les tournées sont ainsi devenues au fil du temps enchevêtrées et déséquilibrées, autant pour les usagers que pour le fonctionnement du service. Pour optimiser les coûts de fonctionnement et rendre un service clair aux habitants, les circuits ont été en partie modifiés, ce qui entraîne des changements de jour de collecte pour 11 communes : Argelliers, Bèlarga, Campagnan, Jonquières, Montarnaud, Plaissan, Popian, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Pargoire et St-Paul-et-Valmalle sont concernées. Les usagers recevront prochainement un courrier leur donnant toutes les précisions nécessaires et pourront également consulter le site internet de la communauté de communes pour connaître leur nouveau jour de collecte :

[www.cc-vallee-herault.fr/-Au-quotidien-](http://www.cc-vallee-herault.fr/-Au-quotidien-) ■

## Le budget 2011 : prospectif, équitable et concret



Les élus ont voté le budget 2011 le 24 janvier

Le budget d'une collectivité reflète les choix des élus quant à l'avenir du territoire. Prospective, concrétisation et équité sont les maîtres-mots de 2011.

Le 24 janvier dernier, les élus de la communauté de communes ont voté le budget de l'année 2011 à hauteur de 32,4 millions d'euros. Une somme à répartir dans les deux principales sections : le fonctionnement, derrière lequel se trouvent les charges de personnel et de fonctionnement général, et l'investissement, partie du budget qui porte les projets et le développement de nouveaux services. Ce budget s'accompagne de 27 millions d'euros répartis dans les 7 budgets annexes

### Un fonctionnement rationnel

Tirant ses ressources des taxes et impôts perçus, de dotations de l'Etat et d'autres organismes, ou encore de ses propres richesses (autofinancement), la section de fonctionnement s'élève à 13,3 millions d'euros. Une somme qui reflète la volonté des élus de gérer les besoins humains et matériels au plus juste. Ainsi, 333,40 € par habitant seront dépensés en 2011, un ratio en-deça de la moyenne nationale pour des communautés de communes de même strate (423 €). Un autre poste de dépense est à ajouter à cette section : le soutien à la vie locale. La Communauté de communes Vallée de l'Hérault alloue 449 354 € aux initiatives et associations.

### Des investissements pertinents

Lorsque l'on évoque le budget de l'année 2011, les notions majeures de Projet de Territoire 2009-2015 et de Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ne peuvent être laissées de côté. Synonyme de vision à long terme, le PPI initié en 2009 prévoit les crédits aux actions programmées dans

le Projet de Territoire jusqu'en 2015. Si aujourd'hui on constate une stabilité, voire une légère baisse, de la section investissement, elle n'est aucunement liée au contexte économique frileux de notre époque. Intégrée dans le PPI dès sa conception, cette continuité fait suite à 5 années de forts investissements, dont découle aujourd'hui une dépense d'équipement brut par habitant au-dessus des moyennes nationales (381,58 € par habitant pour une moyenne nationale de 201 €). Avec une section d'investissement de 19,1 millions d'euros, la collectivité reste concentrée sur les investissements pertinents quant au développement et au dynamisme de notre territoire, tout en préservant ses outils et sa capacité d'endettement.

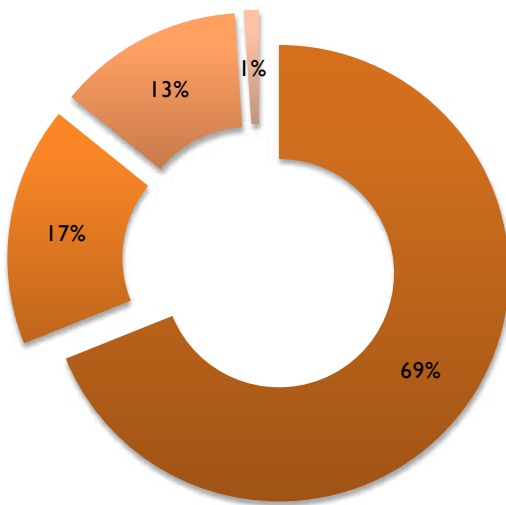
Les dépenses d'investissement sont liées aux travaux d'aménagement et d'équipement, qu'ils soient destinés à l'intercommunalité ou aux communes, à l'achat de réserves foncières, au remboursement de la dette ou encore aux subventions allouées aux communes dans le cadre de projets intercommunaux. Les recettes proviennent quant à elles de subventions et de participations de communes, de l'autofinancement ou encore des emprunts.

### Un effort marqué sur le désendettement

Ce budget 2011 est par ailleurs marqué par un effort supplémentaire de désendettement, avec le remboursement de près de 2 millions d'euros par anticipation. Cette décision, comme l'ensemble des votes concernant le budget, se fait le porte-drapeau du réalisme des élus de la communauté de communes pour cette année 2011. ■

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

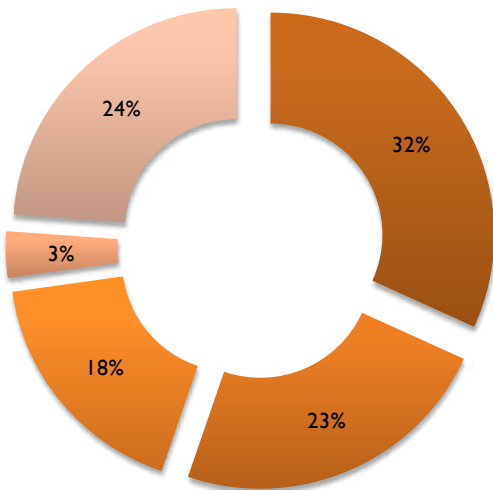
### Les recettes



- Impôts et taxes perçus : 9 190 300 €**  
 dont  
*Taxes économiques et taxes transférées (Conseil Général, Conseil Régional, Etat)\* : 3 540 000 €*  
*Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 4 087 200 €*  
*Taxe de séjour : 20 000 €*  
*Fiscalité mixte : 1 540 000 €*
- Dotations, subventions : 2 264 100 €**  
 dont  
*Dotation globale de fonctionnement (Etat) : 2 000 000 €*  
*Subventions et participations : 264 100 €*
- Autofinancement : 1 745 966 €**
- Autres : 140 000 €**  
*dont produits des services et des domaines*

\* Ces dernières impositions sont conséquentes à la réforme des collectivités territoriales, qui impliquait une réduction massive de la taxe professionnelle.

### Les dépenses



- Reversement des impôts et taxes perçus : 4 244 100 €**  
 dont *reversement aux communes (CETU\*) et participation au Syndicat Centre Hérault pour le traitement des déchets*
- Charges de personnel : 3 125 550 €**
- Charges de fonctionnement général : 2 339 062 €**  
 dont  
*Administration générale : 622 283 €*  
*Fonctionnement des services : 1 716 779 €*
- Soutien à l'initiative locale : 449 354 €**
- Autres : 3 182 300 €**  
 dont *dotation aux amortissements, virement à la section investissement, charges financières*

\* Cotisation Economique Territoriale Unifiée



# Investissements : 2011 dans le projet de territoire

Pièce maîtresse du développement du territoire, le Projet de territoire 2009-2015 assure la cohérence et la pérennité des projets portés par la communauté de communes. Le budget 2011 et ses projets s'intègrent à cette vision à long terme, articulée autour de trois axes.

## Axe 1 – Proposer un bassin de vie aménagé, harmonieux et équilibré

*Améliorer la qualité de vie des habitants tout en préservant les richesses naturelles et patrimoniales du territoire.*

*Aménagement de l'espace :*

- Requalification de l'entrée de La Boissière
- Requalification de la traverse de Jonquières
- Amélioration de la circulation piétonne de St-Guiraud
- Requalification du Quai de Font de Pétourle à Bélarga

*Environnement et patrimoine :*

- Achèvement de la deuxième tranche du Plan de restauration du patrimoine
- Aménagement de la falaise du Joncas, à Montpeyroux en site d'escalade
- Création de nouveaux itinéraires de randonnée et de VTT
- Lancement de la démarche Natura 2000

*Habitat :*

- Création d'un logement communal à vocation sociale à Jonquières
- Réhabilitation d'une remise à Montarnaud pour la création de trois logements
- Création de trois logements dans l'hôtel de Laurès à Gignac
- Construction de 17 logements à Plaissan
- Soutien à l'accompagnement des jeunes à la recherche de logements (subvention au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) ■



*Aménager tout en préservant, l'une des priorités de la communauté de communes*

## Axe 2 – Soutenir un bassin de vie économique, dynamique et attractif

*Mettre en oeuvre les conditions et les outils nécessaires pour contribuer à la compétitivité et à l'attractivité du territoire de la vallée de l'Hérault.*

*Développement économique :*

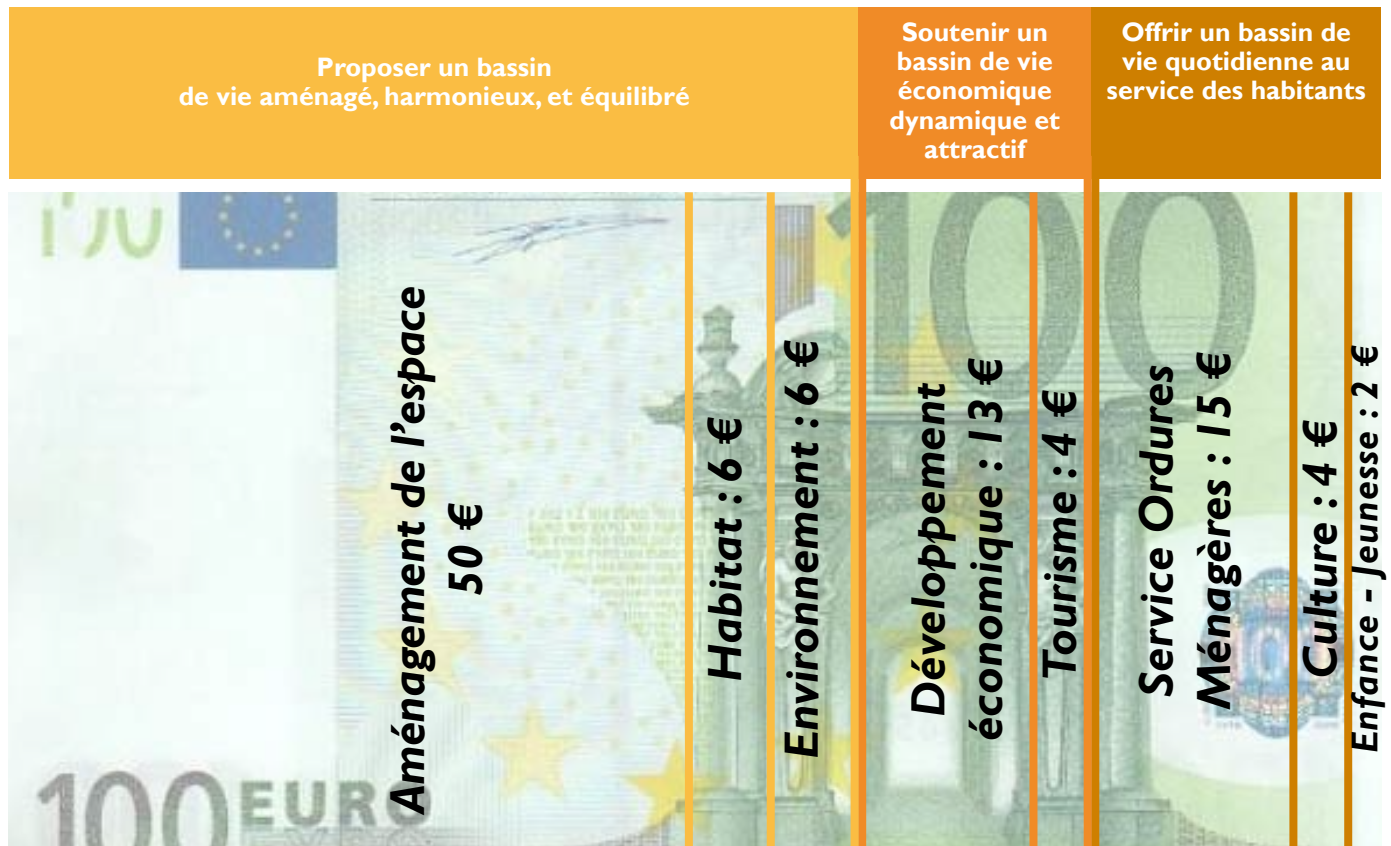
- Achat de réserves foncières
- Projet urbain autour de la ZAC La Croix, à Gignac
- Extension du parc d'activités La Garrigue à St-André-de-Sangonis
- Animations économiques : Concours des vins de la Vallée de l'Hérault, 7ème édition de A vivre! La Foire-Expo
- Aménagement du parc d'activités La Tour à Montarnaud

*Opération Grand Site :*

- Etude de revalorisation de l'abbaye d'Aniane
- Fin des travaux et ouverture d'Argileum - La maison de la Poterie ■



## Ce que l'intercommunalité fait de ses ressources :



### Axe 3 – Offrir un bassin de vie quotidienne au service des habitants

C'est aujourd'hui l'un des principaux axes de travail des élus et des services de la communauté de communes : proposer aux habitants du territoire, et en concertation avec eux, des services qui leur ressemblent.

#### Service Ordures Ménagères :

- Acquisition de véhicules, matériels et containers

#### Systèmes d'informations :

- Numérisation des réseaux, du cadastre et des documents d'urbanisme pour l'intercommunalité et les communes
- Equipement de sites : point d'accueil du Relais Assistants Maternels, Argileum - La maison de la Poterie

#### Pôle Enfance - Jeunesse :

- Ouverture du point d'accueil du Relais Assistants Maternels au Domaine départemental des Trois Fontaines au Pouget
- Développement des animations

#### Culture :

- Changement du statut de l'Ecole de Musique Intercommunale, qui d'association devient un service intégré de la communauté de communes
- Informatisation des bibliothèques
- Animations du Réseau intercommunal des bibliothèques ■

### Toujours autant de collaborations

Les subventions accordées à la communauté de communes par des instances locales, nationales et européennes s'élevaient en 2010 à 3,5 millions d'euros. Elles représentent en moyenne sur les 3 dernières années 26 % du financement global des projets. Pour compléter, la communauté de communes s'appuie sur des emprunts et sa capacité d'autofinancement.

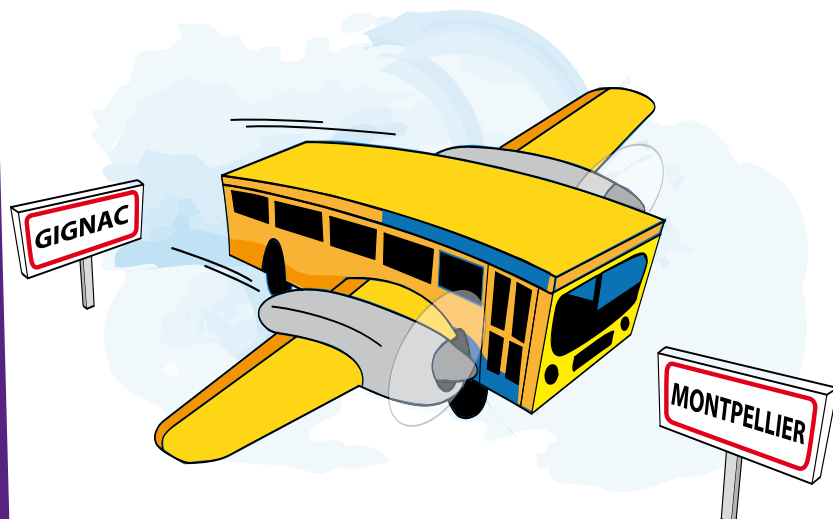
Ces subventions sont le fruit du travail du service Prospective territoriale auprès des différents partenaires pour obtenir des crédits et définir un plan de financement juste et ambitieux pour chaque projet. Elles sont aussi l'image de la coopération entre les différentes collectivités, et le gage de la viabilité et de la pertinence des projets portés par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. Une marque de confiance accordée par les autres collectivités qui va perdurer en 2011.

# En direct du Conseil

En directe del conselh

Les délégués communautaires se sont réunis à trois reprises. Les principales délibérations :

 **Conseil  
du 27/09/2010**



## La communauté de communes en faveur d'un car à haut niveau de service entre le Cœur d'Hérault et Montpellier

Les élus se sont prononcés en faveur de la mise en place par Hérault Transport d'un car à haut niveau de service entre Montpellier et Gignac. Cette action vient en effet compléter la réorganisation de la gare routière et l'aménagement d'un parking d'échange sur le parc d'activités de La Croix à l'entrée de Gignac. Ainsi, la desserte de Montpellier se ferait toutes les 15 minutes en heure creuse et toutes les 5 à 7 minutes en heure de pointe. Pour faciliter le trajet de ce car, une voie lui serait réservée à partir de Juvignac, ainsi qu'aux véhicules de secours et de service, aux taxis et aux covoitureurs.

## Un périmètre de développement éolien défini à Aumelas

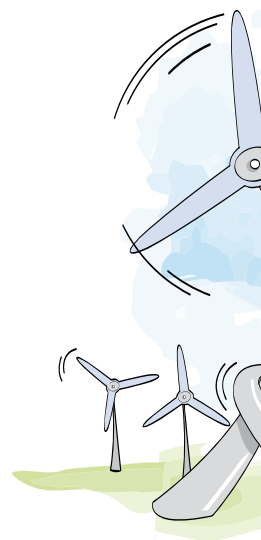
Après une consultation des habitants et une délibération favorable du conseil municipal d'Aumelas, un périmètre et des puissances ont été définis pour la pose de 7 éoliennes aux côtés de celles déjà existantes. Ces dernières poses produiront un maximum de 36 megawatts.

## Le partenariat avec l'Institut Médico-éducatif de l'Ensoleillade reconduit

Après une première année de partenariat qui a pleinement satisfait les deux parties, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'Institut Médico-Educatif L'Ensoleillade ont reconduit leur collaboration pour la nouvelle année scolaire. Dans le cadre du schéma de développement et de gestion des activités de pleine nature, les stagiaires de l'IME participent à des chantiers d'entretien d'itinéraires de randonnée, ou encore à des remises en état de petit bâti. Les élèves acquièrent ainsi des techniques, un savoir-faire et un savoir-être qui leur permettront une meilleure insertion dans le monde du travail.

## L'aide aux déplacements pédagogiques des écoles

Dans le cadre de sa compétence de mise en valeur et de protection de l'environnement et du patrimoine local naturel et bâti, la communauté de communes soutient les projets pédagogiques des écoles. Il s'agit d'une aide financière au déplacement des élèves des écoles maternelles et primaires du territoire. Les équipes d'enseignants doivent faire une demande préalable pour obtenir cette aide. Elle leur sera attribuée dans le cadre d'un projet pédagogique amenant à des déplacements sur des structures situées sur le territoire de la communauté, ou dans une structure extérieure à laquelle la communauté adhère. Les équipes d'enseignants intéressées doivent faire parvenir une demande écrite accompagnée d'un devis de transport (par un transporteur agréé pour le transport d'enfants) à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. ■





**Conseil  
du 08/11/2010**

## Etude de programmation urbaine à Gignac

La commune de Gignac a souhaité mener une réflexion sur le devenir du square de la Fontaine et de ses abords, dans le centre historique de la commune. Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la communauté de communes accompagnera la commune dans l'élaboration d'une étude de requalification de cette partie du centre ancien, en prenant en charge la désignation d'un

architecte-urbaniste et sa coordination avec les intervenants de la commune.

Ainsi seront proposées au terme de l'étude des solutions d'aménagement conciliant objectifs communaux et caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères.

## SAGE Hérault : plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau dans les milieux aquatiques

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, les élus se sont prononcés en faveur de la mise en place d'un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques et d'un règlement du SAGE. Ce dernier comprend quatre axes de travail : équipement de moyens de mesure et d'évaluation appropriés pour les installations de prélèvements, équipement de système de télésurveillances pour les rejets, maintien ou restauration des fonctionnalités aquatiques, et prévention du risque d'inondation.

Ces actions et le PAGD ont pour objectif d'assurer une gestion durable des milieux aquatiques, de prévenir le risque d'inondation, et de rendre le fleuve accessible aux héraultais. ■

**Conseil  
du 20/12/2010**

## Demande de réalisation d'une jonction entre l'A750 et l'A9 dans l'ouest Montpelliérain

Très orienté vers l'agglomération de Montpellier, il est capital pour le bassin Cœur d'Hérault qu'une connexion soit réalisée entre l'A750 et l'A9. Cela garantirait un meilleur accès aux pôles d'échanges de transport en commun, à l'aéroport et aux gares, permettant l'amélioration des échanges économiques et de la qualité de vie des habitants. Cette jonction présente d'autres avantages : le désengorgement du trafic périurbain de l'agglomération de Montpellier aux heures de pointes, et un meilleur accès au trois Grands Sites de France situés dans le Cœur d'Hérault (St-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault, la Vallée du Salagou et le Cirque de Navacelles). Les élus de la communauté de communes ont donc décidé de demander à l'Etat la programmation du contournement ouest de l'agglomération dans les meilleurs délais, de solliciter le soutien du Préfet de Région, et d'informer le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Agglomération de cette démarche.

## Définition du périmètre SCOT

Afin d'envisager le développement du territoire de la vallée de l'Hérault et du Pays Cœur d'Hérault de manière globale et pertinente, le Conseil Communautaire a validé la proposition de périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale. Il comprend le territoire de la vallée de l'Hérault, celui du Clermontois et du Lodévois-Larzac, ainsi que la commune de St-Félix-de-Lodez.

Cette décision vient conforter les diagnostics établis depuis 2005 à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault, sur le développement des technologies de l'information et des communications, du tourisme, de la culture, de l'interprétation du patrimoine, des activités de pleine nature, de l'économie...■

## POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet : [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) (Rubrique Démocratie locale) »

## Parents, professionnels et enfants accueillis au RAM

Pour les parents et les professionnels, il est la première concrétisation de la prise de compétence Enfance-Jeunesse.

Bienvenue au RAM !

Depuis la création du **Relais Assistants Maternels (RAM)** Intercommunal le 1<sup>er</sup> septembre 2010, plusieurs types d'actions ont été mis en place, chacun répondant à la vocation de ce lieu d'échange et d'information pour les parents et les professionnels de la petite enfance.

Citons par exemple l'organisation de rencontres avec les assistants maternels des 28 communes afin d'échanger sur les missions du RAM ou sur des questions plus techniques, relatives au contrat de travail et au Service d'Accueil Familial d'Urgence.

Des animations itinérantes sont également proposées deux fois par mois aux assistants maternels et aux enfants qu'ils accueillent (ateliers de motricité, marionnette, jeux d'éveil...).

Enfin, le service apporte aussi des réponses aux



Les enfants se retrouveront bientôt au point d'accueil du RAM

parents en recherche d'assistant maternel, il les soutient dans leurs démarches administratives relatives à l'emploi d'un assistant maternel ou encore dans l'élaboration ou la rupture du contrat de travail.

Au mois de janvier, soit 4 mois après l'installation de l'animatrice du Relais Assistants Maternels au siège de la communauté de communes à Gignac, celle-ci avait déjà reçu une soixantaine de personnes (parents, professionnels de l'enfance ou partenaires) et répondu à presque 200 appels téléphoniques et 200 mails.

Le futur siège du Relais Assistants Maternels au Domaine Départemental des Trois Fontaines au Pouget est en cours d'aménagement, et ouvrira ses portes avant l'été. Les habitants du territoire pourront le découvrir à l'occasion d'une inauguration officielle. ■

## Participez à l'étude enfance-jeunesse !

Alors que la compétence a été intégrée dans les statuts de la communauté de communes, l'étude enfance-jeunesse se poursuit.

Une étude est en cours afin de définir au mieux le champ d'intervention de l'intercommunalité en matière d'enfance-jeunesse. Ainsi, les élus disposeront d'ici à la fin du mois de février des éléments de diagnostic nécessaires à la mise en place d'un plan d'actions pertinent, innovant, et économiquement viable.

Les acteurs de terrain ont été placés au cœur de cette démarche. Leur participation s'est concrétisée dans un premier temps par une série d'une trentaine d'entretiens : les professionnels de l'enfance (crèches, Accueil de Loisirs Sans Hébergement -ALSH-, Activités de

Loisirs Associées à l'Ecole -ALAE-, RAM...), les élus et les institutions telles que la CAF, le Conseil Général ou encore la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ont pu faire part de leurs attentes. Les familles et les jeunes, directement concernés, seront à leur tour consultés lors de rencontres publiques. **Mieux encore, tous, parents, jeunes, élus, professionnels de l'enfance, citoyens, êtes invités à participer à cette étude en exprimant vos besoins, idées, ou simplement votre avis quant à la mise en place de la compétence enfance-jeunesse en vous rendant sur le site internet de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, dans la rubrique « Enfance - jeunesse : exprimez-vous » : [www.cc-vallee-herault.fr/-Enfance-jeunesse-exprimez-vous-](http://www.cc-vallee-herault.fr/-Enfance-jeunesse-exprimez-vous-) ■**

## La démarche Natura 2000

Préserver la biodiversité de nos garrigues, de nos milieux aquatiques et de nos forêts passe avant tout par la protection des habitats naturels.



Le Causse d'Aumelas est l'un des périmètres pilotés par la communauté de communes

se trouvent sur le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault : « Les contreforts du Larzac », « La plaine de Villeveyrac » et « Les hautes-garrigues du Montpelliérais » sont des ZSP, « les gorges de l'Hérault » et « la montagne de la Moure et le causse d'Aumelas » sont des ZSC.

La Préfecture de l'Hérault met en place des comités de pilotage pour chacune de ces zones, prenant en compte tous les acteurs territoriaux de ces périmètres. Parmi eux, un opérateur est par la suite désigné.

La démarche Natura 2000 est née d'une volonté de l'Union Européenne. Chacun des pays membres l'adapte selon ses us et coutumes en la matière. L'objectif de la démarche est de contribuer à la fois à la conservation de la biodiversité et au développement durable des territoires concernés.

Ainsi, des périmètres sont délimités, concernant la protection d'oiseaux (ce sont alors des Zones Spéciales de Protection - ZSP) ou la conservation d'habitat, de la faune et de la flore (les Zones Spéciales de Conservation - ZSC).

Ces zones, comme les oiseaux, ne connaissent pas de frontières administratives. Cinq périmètres

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault sera désignée opérateur pour les actions menées sur les périmètres des « Gorges de l'Hérault » et du « Causse d'Aumelas ». Il lui incombera donc dans un premier temps d'établir les documents d'objectifs, puis de mettre en oeuvre et d'animer les actions destinées à atteindre les objectifs de conservation et d'en évaluer la portée. Un travail qui sera réalisé en concertation avec les autres intercommunalités concernées par ces zones et tous les acteurs du territoire. ■

## Un nouveau berger dans les monts de St-Guilhem-le-Désert



Un nouveau troupeau arrive dans les monts de St-Guilhem-le-Désert

Dans le cadre de l'Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural de l'Association Syndicale Autorisée de la Seranne, un sixième berger et son troupeau paissent désormais dans les monts de St-Guilhem-le-Désert à l'automne et au printemps.

Une démarche née du Plan de massif des Monts de St-Guilhem-le-Désert, qui a vocation à lutter contre les incendies de forêts, à préserver la biodiversité, soutenir l'économie agricole locale et entretenir naturellement le territoire afin de prévenir les incendies. Ce redéploiement du pastoralisme est accompagné par la communauté de communes, qui a en projet la réalisation d'infrastructures durables pour soutenir cette action. Ainsi, sur les trois ans à venir, des bergeries seront construites pour répondre aux besoins des bergers.

# Activités de Pleine Nature

Activitats de plena natura

## Espace VTT-FFC : 7 circuits, 125 km, 1 topo-guide !



Une incontournable pause pour admirer les paysages



La vallée de l'Hérault hors des sentiers battus s'offre aux amateurs de VTT avec cet espace VTT-FFC. Ouvert depuis le mois de juillet 2010, il propose 7 circuits de différents niveaux, soit 125 kilomètres d'itinéraires balisés et labellisés par la Fédération Française de Cyclisme. Si certains itinéraires sont plus sportifs que d'autres, tous ont en commun de vous faire découvrir les richesses paysagères et patrimoniales de notre territoire. Les 7 circuits sont regroupés dans un topo-guide malin, qui, en plus de proposer les cartes techniques des itinéraires, livre les secrets des paysages traversés avec un peu d'histoire, de culture ou d'informations sur la faune et la flore. Pour s'y retrouver, une carte

générale de l'espace est incluse, signalant notamment les points de réparation des VTT existants ou les aires de départ.

Celle de Vendémian est la plus récemment aménagée. En plus de l'aire de stationnement, les randonneurs cyclistes peuvent y laver leur vélo.

Pour ceux qui manquent de matériel (VTT, VTC, casques, anti-vols...), un point de location les accueille durant la saison estivale à la maison du Grand Site au pont du Diable.

Et que les amateurs de grands espaces se rassurent, de nouveaux circuits sont à l'étude, pour porter à plus de 160 kilomètres d'itinéraires balisés l'Espace VTT-FFC Vallée de l'Hérault. ■

## A l'assaut du Joncas

La communauté de communes s'implique aussi pour proposer de nouveaux sites d'escalade aux grimpeurs. Depuis cet hiver, la falaise du Joncas, à Montpeyroux, est en cours d'équipement. Une soixantaine de voies seront créées, l'accès et la sécurité du site améliorés, et une aire de stationnement aménagée.

L'association Parc-Parla est en train d'équiper la falaise, sous la maîtrise d'œuvre de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et dans le respect des normes préconisées par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Gardant à l'esprit que l'amélioration de l'offre d'activités de pleine nature ne doit pas se faire au détriment des espaces naturels, une étude d'incidence a été menée avant tout travaux d'équipement. Elle a déterminé les voies d'escalade, selon les habitats naturels de la faune et de la flore de la falaise.

Un grand pas pour la nature, les amoureux d'escalade, et la création d'un nouveau site d'escalade en vallée de l'Hérault.

Tous les sites de pratique des activités de pleine nature en vallée de l'Hérault : [www.cc-vallee-herault.fr/-Activites-de-plaine-nature-](http://www.cc-vallee-herault.fr/-Activites-de-plaine-nature-) ■



L'association Parc-Parla équipe la falaise du Joncas, à Montpeyroux

## Ludovic Huart : Au revoir et merci !

Arrivé le 15 octobre pour une résidence d'auteur de trois mois, il est venu nous raconter une histoire. C'est finalement une création collective, comme il l'a décrite, que Ludovic Huart nous offre à sa sortie de résidence. Bien sûr il a créé « Gribouille », dont on suit les aventures dans *La funeste nuit d'un loup en peluche qui ne devait plus murmurer à l'oreille des enfants* (Editions l'Album des Vilains Gamins), mais avec le concours de l'équipe du Réseau intercommunal des bibliothèques, des collègues de Gignac, de Montarnaud et de St-André-de-Sangonis, des espaces jeunesse des communes de Gignac, de Montarnaud, du Pouget et de Vendémian, et des 450 adolescents qu'il a ainsi rencontrés, c'est un ensemble de projets qui est né. « Avec les ateliers d'écriture, j'espère avoir suscité leur curiosité et leur sensibilité, explique l'auteur. J'espère aussi avoir apporté un autre regard sur la littérature jeunesse ». *La funeste nuit...*, à l'instar de son précédent album, *La monstrueuse histoire d'un petit garçon moche et d'une petite fille vraiment très laide* (Editions des Ronds dans l'O), font en effet tomber les frontières entre le livre et l'album, le rayon jeunesse et le rayon adulte. Si le catalogage en bibliothèques relève quelques fois du casse-tête, reste une œuvre universelle, capable de toucher adolescents et adultes.

Pour l'auteur, il retient de sa résidence en vallée de l'Hérault, sa première expérience du genre, un bilan plus que positif : « C'était dense, enrichissant, cela m'a offert une ouverture aux autres dans mon projet d'écriture. » Une confrontation qui s'est faite face à un public qui ne le connaissait pas. « C'est plus touchant d'avoir le retour de quelqu'un sur une œuvre et non sur un auteur. En l'occurrence, les lecteurs ont découvert l'œuvre sans me connaître, ce qui peut changer leur point de vue. »

Maintenant qu'ils le connaissent, nul doute que tous les lecteurs espèrent croiser de nouveau le chemin de Ludovic Huart, dans son prochain livre en cours d'écriture, qui sera illustré par le Montpelliérain Alex Bourdier, ou alors au théâtre, avec la mise en scène de *La funeste nuit d'un loup en peluche qui ne devait plus murmurer à l'oreille des enfants*. « J'espère bien venir la présenter à Gignac, ce serait vraiment l'aboutissement de la résidence. » ■



Les jeunes ont découvert l'univers de Ludovic Huart à l'occasion des 60 rendez-vous qui ont eu lieu

## Le Réseau étend sa toile

Le Réseau intercommunal des bibliothèques est heureux de vous présenter deux de ses nouveaux membres ! Des bornes multimedia, d'où l'on pourra entre autres consulter le catalogue des 18 bibliothèques du Réseau, sont accessibles au public à Puéchabon (à l'agence postale) et Lagamas (à la mairie) depuis le début du mois. Dans ces Points Relais, le système est le même que dans les bibliothèques du Réseau : les lecteurs pourront s'abonner sur place, puis réserver les livres, CDs et DVDs souhaités et venir les retirer directement au Point Relais après livraison de la navette documentaire. Avis aux habitants d'Aumelas, le Réseau posera sa prochaine borne multimédia dans leur mairie ! ■



Les lecteurs de Lagamas et Puéchabon ont désormais accès au Réseau intercommunal des bibliothèques

## Un parc d'activité viabilisé et un logement à vocation sociale livré

Le point sur les chantiers menés à leur terme par les services de la communauté de communes.



Le logement de St-Guiraud (façade orangée) a été livré à l'automne

Deux chantiers sont arrivés à leur terme durant l'automne. Relevant de compétences différentes, ces deux actions avaient en commun de refléter l'essence même de la communauté de communes : apporter son aide financière, logistique et technique aux communes pour améliorer l'offre de service faite aux habitants du territoire.

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la communauté de communes a accompagné la commune de St-Guiraud pour mener à bien la réhabilitation d'un logement dans le cœur du village. Des travaux intérieurs et extérieurs ont été conduits : réfection de la toiture et de la façade, création d'une

terrasse, remplacement des menuiseries, remise aux dimensions d'origine des ouvertures, réfection de la plomberie et de l'électricité. La participation de l'intercommunalité consistait à élaborer le projet de réhabilitation avec l'architecte, assurer le suivi des dossiers de demande de subvention et du montage financier, notamment en allouant un soutien de 17 000 € afin d'en assurer l'équilibre, ainsi que la prise en charge des frais de maîtrise d'oeuvre. Ainsi, l'offre de logement sur la commune de St-Guiraud s'est agrandie d'un appartement à vocation sociale : un T3 de 87m<sup>2</sup>.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a assuré la viabilisation du parc d'activités économiques Emile Carles à St-Pargoire. Des travaux d'aménagement routier et de liaison aux réseaux d'électricité et d'eau ont été conduits. L'objectif de cette opération est de faciliter la vente de terrains de ce parc, en les rendant plus attractifs pour les entrepreneurs. Une manière pour l'intercommunalité d'assurer le dynamisme économique de son territoire. ■

## Du côté du Grand Site de France®

Deux chantiers d'envergure sont actuellement en cours : Argileum - La maison de la Poterie à St-Jean-de-Fos, et la deuxième tranche de restauration du **pont du Diable**, à laquelle la dernière page de ce magazine est consacrée.

Du côté de St-Jean-de-Fos, **Argileum - La maison de la Poterie** prend forme, avec la préparation des aires de stationnement, la finalisation de la réhabilitation de l'atelier, et la création de l'extension du bâtiment.

Enfin, l'étude de valorisation de **l'abbaye St-Benoît d'Aniane** touche à sa fin, et la communauté de communes Vallée de l'Hérault devrait présenter un projet sous peu.

Retrouvez au mois d'avril l'actualité du Grand Site de France® St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault dans l'édition spéciale d'Alentours. ■



Argileum - la maison de la Poterie prend forme.

## Objectifs emploi

Une course aux jobs, un premier trophée et bien d'autres rendez-vous... En partenariat avec la Maison de l'Emploi Pays Cœur d'Hérault, 5 évènements liés à l'emploi sont organisés en 2011 !



A St-André-de-Sangonis, les rendez-vous de la formation et de la découverte des métiers ont rencontré un grand succès en 2010

Avec un agenda d'évènements qui s'adresse à tous et couvre une grande majorité des problématiques liées à l'emploi et à la formation, la Maison de l'Emploi Pays Cœur d'Hérault remplit efficacement sa mission initiale de coordination des acteurs de l'emploi et de lisibilité de leurs actions.

Après les **2<sup>èmes</sup> rendez-vous de la formation et de la découverte des métiers**, qui ont eu lieu le 8 février à Lodève, l'emploi saisonnier est à l'honneur de la prochaine manifestation. Conjointement organisée avec les Communautés de communes du Clermontais, du Lodévois-Larzac et de la Vallée de l'Hérault, **la « Course au job » se tiendra le 30 mars** à Gignac (au siège de la communauté de communes), Clermont l'Hérault et à Lodève (à la Mission Locale dans les deux cas).

Candidats à l'emploi et dirigeants d'entreprises auront ensuite rendez-vous le **7 avril à la Chapelle des Pénitents de Clermont l'Hérault**

**pour les 9<sup>èmes</sup> rendez-vous de l'emploi.** Il s'agit pour les personnes en recherche d'emploi et celles qui proposent des postes de se rencontrer sous forme de speed-dating.

**Les 28 et 29 mai 2011, dans le cadre de A Vivre!La Foire-Expo, les « Trophées de l'alternance »** permettront aux jeunes, aux dirigeants d'entreprises et aux alternants de mettre en avant les vertus de l'apprentissage. A cette occasion, des réalisations, oeuvres et chefs d'oeuvres seront présentés par de jeunes apprentis à l'occasion du concours « chef d'oeuvre d'apprentissage ». Les candidats intéressés sont invités à se faire connaître auprès de la Mission Locale de Lodève (04 67 44 03 03).

A la fin de l'été, **le Raid Emploi** fera son retour. Le terrain de jeu de cette 3<sup>ème</sup> édition se situera sur la Communauté de communes du Clermontais. Il s'agit là de parrainage entre chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi, dans un cadre sportif et une ambiance conviviale. ■

## Concours des vins et Foire-Expo 2011 : inscriptions ouvertes !

Viticulteurs et artisans locaux n'ont plus qu'à prendre date ! Les premiers seront à l'honneur à l'occasion du **25<sup>ème</sup> Concours des vins de la Vallée de l'Hérault**. Le jury de dégustation se tiendra le **vendredi 22 avril**, dans l'enceinte du Lycée Agricole de Gignac. Les nouveaux producteurs peuvent se rapprocher de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour s'inscrire à cette nouvelle édition du concours.

Les œnophiles avertis peuvent également participer au jury de dégustation avec les professionnels. Ils doivent pour cela se faire connaître auprès de la communauté de communes.

**A vivre ! La Foire-Expo**, ouverte à tous les artisans locaux, se tiendra les **28 et 29 mai**, à l'espace culturel et sportif de Gignac. Une toute nouvelle organisation du site sous chapiteaux géants mettra exposants et public à l'abri des aléas de la météo. De quoi créer beaucoup de jolies surprises ! Les artisans et commerçants intéressés peuvent retirer le dossier d'inscription via le site de la communauté de communes : [www.cc-vallee-herault.fr/-A-vivre-La-Foire-Expo-](http://www.cc-vallee-herault.fr/-A-vivre-La-Foire-Expo-), ou venir le retirer au siège de la communauté de communes. **Communauté de communes Vallée de l'Hérault : Parc d'activités de Camalcé, 34 150 Gignac - 04 67 57 04 50** ■

# A la rencontre de...

Al rescontre de...

## Le Réseau intercommunal des bibliothèques vu par ceux qui le font

3 ans après la naissance du Réseau intercommunal des bibliothèques, tour d'horizon de ceux qui le vivent au quotidien : bibliothécaires, bénévoles, et lecteurs nous en parlent.



**Karine Patin, bénévole à la bibliothèque municipale de Montpeyroux.(122 abonnés)**

*Comment le Réseau intercommunal des bibliothèques a-t-il impacté sur votre fonctionnement ?*

**Karine Patin :** Le catalogue collectif des collections permet d'avoir un plus grand choix de livres ou d'autres supports, Cds et DVDs, dans un délai rapide. C'est une grande richesse et la force du Réseau. Même si certains lecteurs âgés restent attachés au système des fiches, la plupart se sont

familiarisés avec le catalogue en ligne.

*Et au niveau des animations, cela a-t-il évolué ?*

**KP :** C'est surtout la participation au Prix des Incorruptibles qui marque un temps fort de l'année, avec de nouveaux livres et la rencontre

avec un auteur (*Mario Urbanet en 2010, et l'illustratrice Heidi Jacquemoud en 2011 NDLR*).

*Qu'est-ce que le Réseau a encore changé ?*

**KP :** Le nombre d'abonnés a augmenté, notamment au niveau des jeunes. Je travaille avec les enseignants, mais la promotion du Réseau y est pour quelque chose. Et puis, il m'a permis d'échanger et de rencontrer plus souvent les autres bibliothécaires du territoire. Enfin c'est sympa de travailler avec l'équipe du Réseau. C'est important pour les petites bibliothèques d'être soutenues.

*Dans l'équipe du Réseau, il y a Laure, qui assure la navette documentaire et vous amène les livres réservés. Vous l'attendez ?*

**KP :** Oui ! S'il arrivait qu'elle ne vienne pas une semaine, ça manquerait ! C'est le service clé du Réseau.



Pascal Baurez dans les rayons de St-Pargoire

**Pascal Baurez, et Nadine Belluc, abonnés à la bibliothèque municipale de St-Pargoire (258 abonnés)**

*Que représente le Réseau intercommunal des bibliothèques pour vous ?*

**Pascal Baurez :** Pour moi, c'est la mise en commun des livres. Je n'utilise pas le catalogue moi-même, je demande les titres qui m'intéressent à Marielle (*bibliothécaire de St-Pargoire, NDLR*), et si elles ne les a pas dans ses rayons, je les réserve dans le catalogue.

**Nadine Belluc :** C'est la possibilité d'avoir des livres d'autres bibliothèques sans se déplacer. Nous avons accès à toutes les collections avec le catalogue. Je le consulte depuis chez moi. Si les livres sont disponibles, j'envoie un mail à Marielle ou je viens pour faire une réservation.

*Trouvez-vous toujours votre bonheur ?*

**Pascal Baurez :** En général, je trouve ce que je recherche.

**Nadine Belluc :** Il arrive qu'il n'y ait pas certains livres, mais Marielle fait tout ce qu'il faut pour les trouver! Sinon, je viens aussi pour utiliser l'ordinateur, c'est très pratique ! Certains viennent même seulement pour cela, notamment les personnes en recherche d'emploi.



Monique Justaut et Nadine Belluc, amatrices de biographies



## Laure, agent intercommunal, et la navette documentaire

*Que représente la navette pour vous ?*

**Laure Bouchet** : Au-delà du transport de documents, c'est l'occasion d'échanger avec les bibliothécaires. Elles me font part de leurs demandes et de la vie de leur bibliothèque. Je fais le lien entre elles et le Service de coordination du Réseau intercommunal des bibliothèques.

*Vous sentez-vous attendue ?*

**L. B.** : Oui, elles m'attendent ! Il y a même une bénévole qui arrive plus tôt, pour être sûre de me voir.

*Quelles sont les autres facettes de votre travail ?*

**L. B.** : Je suis proche de mes collègues en charge du catalogue des collections, je fais remonter certaines demandes. Cela entend aussi la gestion des retards par exemple. Et puis je fais aussi le lien avec la Direction Départementale du Livre et de la Lecture, dont une partie des collections est disponible grâce au Réseau, via un système de réservation spécifique.



### *Thérèse Fievet, bénévole à la bibliothèque municipale de Bélarga (75 abonnés)*

*Comment avez-vous perçu l'intégration de la bibliothèque au Réseau ?*

**Thérèse Fievet** : Ça a changé ma vie ! J'ai été formée sur le tas avec les fiches que l'on remplit à la main, alors quand on a évoqué l'informatisation, j'ai beaucoup sollicité le maire pour que l'on fasse partie ! C'est peut-être plus de travail, mais c'est plus agréable : c'est réactif, on a accès au fond collectif...

*Et en tant que lectrice, cela a modifié vos habitudes ?*

**T.F.** : Je profite pleinement du Réseau et de ses collections ! Je me suis même remise à lire avec l'arrivée du Réseau, j'y trouve des nouveautés notamment. J'ai aussi découvert le Prix des Incorruptibles grâce à Karine Patin (bibliothèque municipale de Montpeyroux) et j'ai adoré. Cette année, je l'organise à la bibliothèque !



Marie-France Diaz et Thérèse Fievet à Bélarga

### *Marie-Claude Andreu, responsable de la bibliothèque municipale de Montarnaud. (827 abonnés)*

*Comment le Réseau intercommunal des bibliothèques a-t-il impacté sur votre fonctionnement ?*

**Marie-Claude Andreu** : Je vois l'arrivée du Réseau de manière positive. Cela nous a amené vers plus de professionnalisme, à nous de faire suivre nos équipes par la suite. Moi qui ait débuté bénévole, j'ai pu constater une évolution dans le bon sens. Nos lecteurs aussi étaient favorables au Réseau, notamment pour la mutualisation des collections, le catalogue en ligne, les échanges et les animations.

*Vous aviez déjà beaucoup d'animations avant l'arrivée du Réseau. Continuez-vous à les développer ?*

**Marie-Claude Andreu** : Oui, nous arrivons à fonctionner de manière autonome, tout en étant

bien intégrés au Réseau, ce qui est important. Nous continuons d'organiser des animations telles que Poem Express, ou encore la dictée, tout en recevant Tina et Dina, Ludovic Huart, ou le Prix des Incorruptibles.

*Qu'attendez-vous du Réseau aujourd'hui ?*

**Marie-Claude Andreu** : Qu'il continue à être un moteur, qui nous aide et nous pousse à évoluer, en lien étroit avec notre municipalité. Et puis c'est source d'échanges et de rencontres avec d'autres bibliothèques. Toutes, quelle que soit leur taille, ont quelque chose à apporter.

*Et la navette, vous l'attendez ?*

**Marie-Claude Andreu** : Toute l'équipe l'attend, il ne faudrait surtout pas qu'elle nous oublie !



## Le CMPEA ouvre ses portes à Gignac



A Gignac, le CMPEA accueille les patients depuis le mois de janvier

Accueillant les enfants et adolescents souffrant de difficultés psychologiques accompagnées parfois de difficultés psychomotrices, le CMPEA vient d'ouvrir ses portes à Gignac.

### EN CHIFFRES

- Unité créée il y a plus de vingt ans
- Elle emploie 4 personnes
- En 2009, 224 patients ont été reçus

Implanté depuis plus de vingt ans sur ce territoire, le **Centre de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA)** assure des consultations de pédopsychiatrie pour la petite enfance et l'adolescence. Il s'agit d'une unité extériorisée du service de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents du Centre Hospitalier Régional Universitaire (CHRU) de Montpellier, établissement de référence dans le département de l'Hérault.

Les patients venant au CMPEA sont âgés de 2 à 16 ans et habitent sur le territoire du Pays cœur d'Hérault (les demandes concernant la naissance ou l'adolescence étant adressées en premier lieu aux services spécialisés de Montpellier). Les patients sont adressés par des médecins (généralistes, pédiatres, pédopsychiatres en libéral, médecins de PMI, médecins scolaires....) pour un avis spécialisé, complété le cas échéant par un suivi ambulatoire ou en Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP). Outre les consultations sur rendez-vous, un accueil téléphonique est

assuré les lundis et jeudis matin. Durant la première consultation, le spécialiste va écouter les parents, parfois inquiets, observer l'enfant et décider, le cas échéant, des investigations complémentaires nécessaires à l'établissement d'un diagnostic, qui valide alors des indications d'actions à mettre en oeuvre. Ces investigations, comme les actions qui en découlent, peuvent être réalisées soit en libéral, soit au CHRU, soit par le personnel du CMPEA à Gignac.

La diversité des problématiques rencontrées induit une prise en charge pluridisciplinaire des patients et nécessite notamment une articulation entre les acteurs du champ sanitaire, éducatif et pédagogique ainsi que social.

Une complémentarité que l'on retrouve dans l'équipe du CMPEA qui est actuellement composée d'une pédopsychiatre, d'une psychologue, d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une secrétaire. En 2009 à Clermont l'Hérault, où était située l'unité auparavant, ces professionnels de la santé ont rencontré 224 patients. ■

## Ça roule pour Fanny Lombard

A 18 ans, elle totalise pas moins de trois titres internationaux. L'argelliéraine garde pourtant les « roues sur terre ». Rencontre avec Fanny Lombard, vététiste d'avenir .



Au centre, Fanny Lombard savoure ses succès

La France est l'une des nations les plus riches en championnes de VTT. En effet, parmi les 5 meilleures mondiales, 4 sont françaises. Après deux titres européens junior en 2009 et 2010, et un titre de vice-championne du monde junior en 2010, Fanny Lombard va se frotter à l'élite du VTT mondial. « Le niveau va monter, je vise des podiums nationaux, et une place parmi les dix premières en coupe du monde » confie la jeune fille. Malgré les titres et l'enthousiasme de la passion et de son jeune âge, elle est consciente d'avoir un cap à franchir, de devoir parvenir « à se lâcher » un peu plus dans les descentes et gérer un peu plus ses passages d'obstacle. Pour cela, du travail, du travail et encore du travail, avec de la préparation physique de septembre à janvier, puis des descentes. Un corps sain qui s'accompagne d'une tête bien pleine : après avoir obtenu son bac S avec mention, Fanny suit désormais des études pour devenir éducatrice ou professeur de sport. En attendant, elle enchaîne les entraînements et les compétitions. « D'avril-mai jusqu'au mois d'août, date de la finale des championnats du monde, je ne suis presque jamais chez moi à Argelliers. C'est ma deuxième vie ! » sourit-elle.

### LES TITRES DE FANNY

2006 : championne de France par équipe

2009 : premier titre européen à Kransjka Gora en Slovénie

2009 : première participation au championnat du Monde. Blessée suite à une chute lors des qualifications, elle terminera tout de même 6ème.

2010 : deuxième titre européen à Hajfell en Norvège.

2010 : Vice-championne du Monde junior à Ste-Anne, au Canada.

2011 : Entrée dans la catégorie Elite.

Elle sait que les places sont chères au niveau Elite, et ce d'autant plus que le niveau français est élevé. « Cela me pousse et me motive ! Je pense par exemple à Myriam Nicole (Championne d'Europe Elite, NDLR) qui est avec moi au Rock Evasion Club de Clermont l'Hérault. Et puis l'ambiance est bonne en équipe de France. »

Ceux qui la motivent et la chouchoutent, ce sont aussi ses collègues de la Team Lozère dont elle fait partie. Seule fille et cadette du groupe, elle a su imposer son talent. Pour l'encourager, il y a encore ses parents, tous deux professeurs de sport, son frère et sa soeur. Avec leur soutien, Fanny a parcouru le monde : Ecosse, Norvège, Canada, Australie... « Cela a un coût, et aujourd'hui, nous recherchons des sponsors ou des mécènes. »

En 2011, ce sera l'Afrique du Sud, l'Ecosse ou encore la Suisse pour les championnats d'Europe et du Monde. Pour conquérir ces nouveaux titres, elle devra prendre plus de risques, descendre plus vite et faire de plus gros sauts (elle a atteint les 15 mètres de long en 2010). « C'est ce que j'aime, la vitesse, la prise de risques et le pilotage ! ». Pas de doutes, Fanny roule vers une belle carrière !

Pour soutenir Fanny Lombard, devenir son sponsor ou simplement l'encourager : [www.fannylombard.com](http://www.fannylombard.com)

Les pierres sont en attente du rejointoiment

## Cure de jeunesse pour le pont du Diable

Millénaire, l'ouvrage a su résister aux assauts des crues de l'Hérault, de la végétation et du public.

Non sans en garder quelques traces que la restauration en cours va effacer.

Preuve de la qualité des constructions médiévales, le pont du Diable relie St-Jean-de-Fos à Aniane depuis 1031. Il est alors moins large qu'il ne l'est aujourd'hui. La création de deux arches doublant le pont du côté amont et élargissant les chaussées en 1876 lui donnera sa physionomie actuelle.

La deuxième et dernière tranche de restauration entreprise aujourd'hui consiste à restaurer les 1400 m<sup>2</sup> de parements du pont (les pierres apparentes côté amont, côté aval et sous le pont) ainsi que les becs (élargissements à la base des piliers du pont pour limiter les dégâts engendrés par les crues). Outre l'aspect esthétique de la restauration, il s'agit aussi de s'assurer de la stabilité du pont. Les pierres actuelles vont être contrôlées, nettoyées, rejointoyées avec un mortier de chaux à la teinte identique à l'originale. Certaines trop endommagées, seront remplacées.

Le choix de la pierre de substitution est alors primordial pour qu'elle s'intègre au mieux avec les blocs en place. Si l'on sait que les calcaires utilisés au 11<sup>ème</sup> siècle venaient de carrières locales, on dispose de peu d'informations sur l'origine du calcaire coquillier et de la pierre froide intégrés lors des réparations et de l'élargissement qui ont suivi.

L'architecte en chef des Monuments Historiques et l'entreprise en charge de cette sélection, en respectant des critères techniques de densité, de porosité et de résistance, mais aussi esthétiques, de façon à conserver l'harmonie du pont. Le choix des spécialistes s'est porté sur la pierre de Pondres, dans le Gard, pour la restauration des arches (un calcaire coquiller), et celle de Poussan pour les becs (calcaire dur).

Après extraction de ces carrières, les blocs vont être débités et taillés en atelier, suivant le repérage effectué

sur le chantier et s'appuyant sur un calepin détaillé de changement de pierre. Une taille de finition sera ensuite réalisée au moment de la pose, de même qu'un vieillissement manuel et une patine, de façon à diminuer l'impact visuel de ce remplacement. Une dizaine de mètres cube de nouvelles pierres va être ainsi posée.

Ainsi rhabillé, le pont du Diable sera ensuite déshabillé de son échafaudage hivernal de 67 tonnes.

## DARRIÈRE ESTAPA

Aquela darrièra estapa de la restauracion del pont del Diable concernís las pèiras dels paraments (las pèiras aparentas costat amont, costat aval e jos lo pont), tan que los bècs (alargaments de la basa dels pilars del pont per limitar los desgalls venent dels aigats). Gràcia a l'estaudèl, totes los paraments son examinats, netejats e los elements tròp aroinats son remplaçats. Dins aquel darrièr cas, la causida de la novèla pèira es fòrça importanta. D'especialistas an seleccionat dins las carrièras de blòcs dont la color, la resisténcia e la densitat se sarran mai de las pèiras actualament en plaça sul pont. Causiguèron la pèira de Pondres, còsta de Somièra dins Gard, e la de Possan, dins Erau. Al total, a l'entorn de 10m<sup>3</sup> de pèiras seràn remplaçadas.